



06 février 2024

## **Adoption de la proposition de loi pour la relance des classes de découverte : un pas dans le bon sens**

L'Assemblée nationale a adopté le 1er février une proposition de loi pour la relance des classes de découverte. Un fonds national de 3 millions d'euros est créé, ainsi qu'une indemnisation des enseignants et une aide au départ par classe.

Auditionné par Émilie Bonnivard, la députée porteuse de cette proposition de loi, le RFVE avait approuvé l'urgence d'une telle dynamique. En effet, partir en classe de découverte, c'est un moyen unique d'apprendre d'une autre façon, de souder la classe, si nécessaire à la réussite et à l'épanouissement des enfants. Alors que le nombre de classes de découverte s'est fortement réduit ces dernières années, chaque écolier doit pouvoir partir au moins une fois durant sa scolarité !

Les projets se concrétisent grâce à l'investissement des enseignants, nous attendons du ministère de l'Éducation nationale des mesures de sensibilisation et d'accompagnement à la hauteur.

Par ailleurs, sans l'engagement financier des collectivités, beaucoup de projets ne pourraient voir le jour, qu'il s'agisse de proposer des lieux d'accueil ou d'accorder une aide financière aux familles pour le départ des enfants.

Nous saluons cette proposition de loi et restons mobilisés pour que cette relance soit au rendez-vous, avec des séjours de qualité : nombre de jours suffisant, facilitation de l'organisation pour les enseignants, soutien de l'État à la rénovation des centres d'accueil appartenant aux collectivités et aux associations d'éducation populaire.

**Contact presse**

**Émilie Kuchel - présidente**

**04 78 03 67 22**